



École des hautes études en santé publique (EHESP)

**Doctorant(e)
Département METIS**

Poste basé à Rennes

L'EHESP est un établissement public de l'État à caractère scientifique, culturel et professionnel. Au sein de l'EHESP, le département METIS est chargé d'assurer des missions d'enseignement à visée professionnelle et diplômante, des activités de recherche, d'expertise et de coopération internationale en santé publique.

1) Profil de poste

Le(la) doctorant(e) sera recruté(e) dans le cadre du projet ANR « Accès à la greffe rénale des femmes en France ».

Au stade terminal de l'Insuffisance Rénale Chronique (IRC), il faut avoir recours à un traitement de suppléance de la fonction rénale : dialyse ou transplantation rénale. La transplantation rénale est la technique de suppléance la plus efficace en termes de survie, de qualité de vie et aussi de coûts. En France, la première étape pour accéder à la greffe est l'inscription sur la liste d'attente nationale réalisée par le néphrologue après vérification des contre-indications. Une fois inscrit, l'attribution d'un greffon dépend d'un score national développé par l'Agence de la Biomédecine. L'accès à la greffe dépend également de la disponibilité des greffons ainsi que de l'éventuelle mise en Contre-Indication Temporaire (CIT) du receveur. Les études menées en France ainsi qu'au niveau international ont montré que certains déterminants médicaux (tels que la présence des pathologies associées) et non médicaux (tel que le sexe féminin) limitent l'accès à la liste d'attente et à la greffe rénale après l'inscription sur la liste. Ces études ont montré que malgré l'ajustement sur l'âge et les comorbidités, en comparaison avec les hommes, les femmes ont une moindre probabilité d'accéder à la liste d'attente et à la greffe rénale. En 2015, la Haute Autorité de Santé (HAS) a publié des recommandations de bonnes pratiques en matière d'inscription sur la liste d'attente de greffe rénale en France, afin d'homogénéiser les critères médicaux de l'accès à la liste. En France, aucune étude n'a été réalisée sur la comparaison des déterminants de l'accès à la greffe des femmes avec ceux des hommes. De plus les disparités territoriales (régionales/départementales) de l'accès à la greffe rénale entre les femmes et les hommes n'ont pas été étudiées de manière approfondie. Par ailleurs, aucune étude ne s'est intéressée aux pratiques des néphrologues en termes d'inscription sur la liste d'attente et à la comparaison des perceptions et des attentes des femmes et les hommes sur l'accès à la greffe rénale.

L'objectif de ce projet ANR est d'étudier l'accès à la greffe rénale (inscription sur la liste d'attente et accès à la greffe) des femmes, en comparaison avec les hommes, en France, en combinant les approches quantitatives et qualitatives. Le projet comporte deux volets :

1. Etude quantitative réalisée au niveau national, à partir du registre REIN, sur les patients ayant démarré le traitement de suppléance en 2017 en France (plus de 10 000 patients), en plusieurs étapes :
 - A. Identification des variations territoriales de l'accès à la greffe rénale entre les femmes et les hommes
 - B. Comparaison des déterminants de l'accès à la greffe rénale des femmes avec ceux des hommes
 - C. Comparaison des causes et des durées de mise en CIT des femmes et des hommes
2. Etude qualitative menée par entretiens semi directifs auprès d'un échantillon de patients démarrant le traitement de suppléance en 2021 en Bretagne, en Normandie et en Ile-de-France, ainsi que leurs néphrologues, en plusieurs étapes :
 - A. Identification de l'état des connaissances des néphrologues sur les recommandations de la HAS en matière d'inscription sur la liste d'attente ainsi que l'état de leurs pratiques
 - B. Comparaison des perceptions et des attentes des femmes et des hommes sur l'accès à la greffe rénale

2) Connaissances et compétences requises

Le candidat doit de préférence :

- être titulaire d'un Master2 en biostatistiques ou en épidémiologie ou en santé publique
- maîtriser le logiciel SAS ou R ou STATA
- faire preuve d'une bonne capacité de communication écrite et orale
- être une force de propositions

3) Renseignements

Contrat doctoral à temps plein du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2024.

Contact :

Dr Sahar Bayat
Département METIS
Tel: +33 (0)2 99 02 25 17
sahar.bayat-makoei@ehesp.fr

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le 30 mai 2021.

Les candidats devront soumettre les documents suivants:

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation
- deux références (professionnelles et/ou académiques)